



Règlement de loyer huissier.

Par **mey**, le **16/05/2014** à **16:56**

Bonjour, ayant quitter mon domicile en tant que locataire je suis parti emménager chez ma belle mère je devais 700€ n'ayant plus de travail je donnerais 100€ ou 150€ je dois encore 500€ mon agence m'a appelé en me disant qu'ils mettront mon dossier au huissier que puis-je faire n'ayant aucune ressource et personne pour m'aider comment faire?

Par **youris**, le **16/05/2014** à **17:34**

bjr,

avez-vous donné congé à votre bailleur selon les règles (lettre recommandée avec avis de réception, ou acte d'huissier, ou remise en main propre contre émargement ou récépissé) en respectant un préavis d'un mois si meublé ou 3 mois location vide. ?

avez-vous rendu les clés ?

si cela le bail n'est pas résilié dans les règles, les loyers continuent à courir car le bailleur ne peut pas relouer le bien.

comme vous avez quitté le logement, le propriétaire n'aura pas à pratiquer l'expulsion, procédure longue et coûteuse, dans ces conditions je ne suis pas certain que le bailleur fasse une procédure devant un tribunal pour récupérer la somme due.

vous pouvez demander des délais de paiement (maxi 2 ans) à un juge en application de l'article 1244-1 du code civil.

si vous n'avez aucun revenu vous avez droit à l'aide juridictionnelle.

je vous conseille de contacter l'adil de votre département.

cdt

Par **mey**, le **16/05/2014** à **17:42**

En fait j'avais envoyé un recommandé 1 mois à l'avance car j'ai dû avoir un départ précipité et quitter la région du coup je suis allé voir la personne qui s'occupe de mon dossier elle m'a dit qu'elle avait accepté ma réduction de préavis quelle me ferait cadeau des deux mois le souci c'est quelle m'a dit sa mais sa n'a pas été mis par écrit du coup sa n'a aucune valeur je me suis donc mis d'accord avec une personne de l'agence pour régler 100€ par mois n'ayant plus de travail elle m'a dit d'accord et là elle vient de m'appeler en me disant qu'elle mettrait mon dossier en Huissier lundi

Par **mey**, le **16/05/2014** à **17:58**

En faite javais envoyer un recommander 1 mois a l'avance car j'ai du avoir un départ précipiter et quitter la région du coup je suis allez voir la personne qui soccupe de mon dossier elle ma dit qu'elle accepté ma réduction de préavis quelle me ferais cadeau des deux mois le souci c'est quelle ma dit sa mais sa na pas été mis par écrit du coup sa na aucune valeurs je me suis donc mise d'accord avec une personne de l'agence pour Régler 100e par mois n'ayant plus de travail elle ma dit d'accord et la elle vient de m'appeler en me disant qu'elle mettrai mon dossier en Huissier lundi